

# A M A N

Association pour la mémoire de l'Armée Noire

Maison des associations

22, rue du Barbâtre à Reims (Marne)

le 17 janvier 2009

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 14 janvier 2009

L'assemblée générale d'A M A N s'est tenue le 14 janvier 2009 de 14 heures à 17 heures en mairie de Reims (salon de Mars), dans les conditions prévues par la convocation en date du 18 décembre 2008 (annexe 1).

Étaient présentes 21 personnes, membres de l'association : E. Deroo, C. Sakho, F. Lesjean, P. Novac, E. Blondeau, J-P Thomas, A. Cottez, E. Grand, N. Cortial, J. Cohen, R. Riquier, S. Ouaja Ok, H. Chabaud, S. Devrière, C. Simeray, N. Malmberg, J-J Schott, M. Bouxin, G. Cadario, S. Nélis, J-P Husson. Leurs noms ainsi que leurs coordonnées composent la liste en annexe 1. Étaient absentes et excusées 8 personnes, membres de l'association, figurant sur la liste annexe 1 : Col. Madenmba-Sy, P-E Taittinger, L. Mérer, L. Afilal, J-C NGuyen, Marc Pétry, M. Raunet, Sandrine Lemaire.

Jacques Cohen, Adjoint à Madame la Maire de Reims prononce des mots de bienvenue et trace des perspectives d'action pour A M A N. Éric Deroo, président d'honneur, Sarah Ouaja Ok, Adjointe à Madame la Maire de Reims, Cheikh Sakho prennent la parole pour exprimer leur plaisir et leur vif intérêt de voir aboutir le projet de création de cette association. Éric Deroo indique le soutien du Secrétariat d'État à la Défense et aux Anciens Combattants

### **1. Statuts. Cotisations. Élections.**

Raymond Riquier, Secrétaire Général, propose une réforme des statuts visant à inclure à la fin de l'article 3 des statuts une nouvelle catégorie de membres : les membres de droit qui sont des élus ou des personnels des collectivités territoriales concernées ; ils ne peuvent devenir membres du Conseil d'Administration. Cette disposition a pour but de faire participer à l'activité d'A M A N des personnes représentant des collectivités publiques susceptibles de financer les projets de l'association, sans crainte d'ingérence. La proposition est acceptée à l'unanimité. Elle sera transmise à la Sous-Préfecture de Reims.

Sont adoptées à l'unanimité les cotisations. La cotisation simple annuelle est fixée à 10 euros par adhérent. L'adhésion au titre de membre bienfaiteur est fixée à une cotisation annuelle de 1 000 euros et plus.

Il est procédé à la constitution du bureau d'A M A N. M. Mademba Sy, Président fondateur, est nommé, à la demande de celui-ci, membre d'honneur : son âge ne lui permet que

difficilement de se déplacer souvent depuis son domicile du Tarn. Frank Lesjean intervient au nom du Conseil Général de la Marne pour signaler que l'assemblée départementale prendra prochainement une délibération pour désigner ses représentants au sein d'A M A N. Sabine Devrière présente Jean-Claude Nguyen et Marc Pétry, qui avec elle, représentent la Région Champagne-Ardenne dans l'association.

Puis sont désignés à l'unanimité par l'assemblée :

- Éric DEROO, écrivain et scénariste, Président d'Honneur
- Laurent MÉRER, Vice Amiral d'escadre (2s), Président
- Cheickh SAKHO, 1<sup>er</sup> Vice-Président
- Nadine CORTIAL, Vice-Présidente
- Pierre-Emmanuel TAITTINGER, Vice-Président
- Jean-Claude NGUYEN, Vice-Président
- Gervais CADARIO, Vice-Président
- Raymond RIQUIER, Secrétaire Général
- Lissan AFILAL, Trésorier.

## 2. Orientations

Un premier débat porte sur la nature du monument à construire, une réplique de l'ancien ou une expression d'art contemporain. Des interventions soulignent les possibles risques de rejet du monument qui porte plusieurs mémoires liées non seulement à la guerre, mais aussi à la colonisation. Il est souhaité que l'on se tourne vers la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration, comme il est souhaité qu'une approche culturelle et pédagogique soit développée afin que les Rémois, mais au-delà les jeunes générations, en France et dans les 17 pays africains directement concernés s'intéressent au monument et à l'histoire de l'Armée Noire. Il est souhaité qu'autour de l'inauguration du monument reconstruit, des expressions contemporaines, lors d'une exposition, puissent être montrées.

L'assemblée valide l'objet de l'association prévu par son article 2 : *« l'approfondissement de l'histoire et le développement de la mémoire des troupes coloniales d'origine sub sahélienne. À cet égard, ... notamment ... la réalisation de la réplique de la statue dédiée aux « Héros de l'Armée Noire » inaugurée à Reims en 1924, détruite en 1940, lors de la Deuxième Guerre Mondiale. »*

Une journée d'études, prévue en octobre et consacrée en partie à l'histoire des monuments de Reims et du Mali permettra d'aborder cette question.

La discussion permet d'évoquer la question de l'emplacement futur du monument, près du lieu où se trouvait la statue d'origine, un lieu occupé depuis 1963 par un monument de remplacement, au bord d'un axe routier très important. Elle conduit également à poser la question de savoir si le monument doit nécessairement conserver son socle, la reproduction d'un gabion ou tata.

Une deuxième orientation est prise qui est l'envoi d'une mission à Bamako, où se trouve le monument jumeau, pour déterminer les conditions techniques les meilleures pour réaliser la réplique et aboutir à un cahier des charges technique et à un coût prévisionnel, fixé selon une première estimation sommaire. Il est prévu de faire appel à des opérateurs publics pour cette phase. Un point pourra être fait courant mai. Ce qui permettra de lancer la procédure idoine et de constituer des outils de communication adaptés à la recherche des financements privés, avant l'été.

À cet égard, plusieurs interventions soulignent le caractère très serré des délais impartis. Jacques Cohen rappelle le vœu de la Mairie de Reims de procéder à la pose de la première pierre le 11 novembre prochain. Il est souligné que cette opération va se dérouler au moment des célébrations dès le début de 2010, du cinquantenaire des indépendances des pays africains francophone. La journée d'études d'octobre prochain devra forger des outils pour relier le monument dédié à l'Armée Noire à un cadre historique élargi. Il est proposé également qu'à la fin de 2009, le projet puisse être, sous des formes à préciser, présenté en Afrique. Les ambassadeurs des 17 pays concernés, en France et les ambassadeurs français dans ces pays seront contactés préalablement.

Il est procédé à la création au sein de l'association de cinq commissions, dédiées respectivement aux aspects techniques du dossier, aux partenariats et recherche de financements, au plan de communication, à l'organisation de la journée d'études, et aux aspects pédagogiques et culturels, aux aspects administratifs et financiers. Chacun des membres s'inscrira dans les commissions de son choix pour une réunion dans des délais rapprochés.

Cheikh Sakho intervient pour mettre en valeur un certain nombre d'objectifs : la mise en place d'un outil de communication sur la toile, la possibilité de solliciter rapidement des entités telles que la Société Générale, une compagnie pétrolière, des maisons de champagne, le CIVC, la possibilité de lancer une souscription auprès des citoyens et des communes avec l'Association des Maires de France. Il propose l'organisation d'une manifestation sportive, un match entre l'équipe de France de football et son homologue du Sénégal. Il propose aussi l'organisation d'un concert pour récolter des fonds. H. Chabaud insiste sur le besoin d'une information continue sur l'activité de l'association. J-P Husson propose la mise en place immédiate sur le site du C.R.D.P. de Reims des éléments d'information au public. Il est prévu un premier communiqué de presse, adressé notamment à l'AFP.

## **ANNEXE**

### **Modification des statuts : fin de l'article 3, composition de l'association, adjonction :**

- des membres de droit, élus ou salariés des collectivités territoriales qui financent les opérations afférentes à la reconstruction du monument. Ils ne peuvent être élus au conseil d'administration.